

# LE GROUPE GENDRON



## LA POLITIQUE DE BAS PRIX GARANTI NOUS ÉGALONS TOUT PRIX ANNONCÉ

Vous trouvez un item identique en vente chez un détaillant à un prix affiché plus bas avant l'achat ou dans les 30 jours suivant l'achat, nous serons heureux d'égaliser le prix sur présentation d'une preuve satisfaisante et sous réserve du respect de certaines conditions, nous vous offrons l'item en question au prix annoncé par ce détaillant !

Si notre propre prix voit une réduction, présentez-nous votre facture originale dans un délai de 30 jours suivant la date d'achat et nous vous rembourserons la différence.

### Voici certaines conditions et modalités.

L'article annoncé doit être de la même marque et du même modèle. Le produit doit être neuf, scellé à l'usine et bénéficier de la garantie du fabricant applicable au Canada. Les prix annoncés doivent être en dollars canadiens et seront calculés en tenant compte de tous les frais applicables pour une cueillette ou installation. Le produit annoncé doit être vendu par un détaillant agréé situé au Canada. Les conditions et modalités de notre politique « Les plus bas prix garantis. » sont susceptibles de changer sans préavis. Notre garantie des plus bas prix ne s'applique pas aux erreurs de publicité ou aux erreurs d'impression, aux prix spéciaux dans le domaine pédagogique, aux promotions restreintes, aux offres de commandes par correspondance, aux remises postales, aux rabais, aux bons de réductions, aux primes, aux offres de produits gratuits ou bonis, aux produits OEM, aux produits à quantité limitée, aux offres à durée limitée, aux liquidations, aux produits en écoulement, aux ventes de fins de série et aux offres spéciales de financement. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, veuillez consulter notre directeur du magasin M. Rémi Gendron au 819 566 7003 ou pour obtenir de l'assistance supplémentaire.